

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---



mardi 23 mars 2021

## La RATP dément les accusations portées par l'association Respire

La RATP tient à rappeler la solidité et robustesse de son plan d'actions pour surveiller, informer et améliorer la qualité de l'air dans ses espaces souterrains.

### Un suivi très scrupuleux et tout à fait transparent de la RATP

**La qualité de l'air du réseau souterrain fait l'objet d'un suivi très scrupuleux et tout à fait transparent de la RATP.**

Depuis 1997, la RATP réalise des mesures en continu dans des lieux représentatifs des espaces souterrains. Le réseau de mesures SQUALES (Surveillance de la Qualité de l'Air de L'Environnement Souterrain) est composé de 3 sites de mesures : Franklin D. Roosevelt (Ligne 1), Châtelet (Ligne 4) et Auber (RER A).

Ces mesures en continu portent sur les **6 paramètres usuels** : 2 paramètres climatiques (température, humidité relative), un indicateur du renouvellement d'air (dioxyde de carbone) et 3 paramètres de qualité de l'air (oxydes d'azote, particules- PM 2,5 et/ou PM 10).

Ces mesures sont réalisées à l'aide d'appareils de référence régulièrement entretenus, et certifiées par un laboratoire accrédité par le Cofrac (Comité Français d'Accréditation).

L'entreprise communique les données de ses mesures, consultables en temps réel, via [un site dédié](#).

Des mesures ponctuelles, réalisées en différents points du réseau complètent ce dispositif. Plusieurs paramètres sont étudiés : paramètres climatiques (température, humidité relative), dioxyde de carbone, oxydes d'azote, particules fines...

Par ailleurs, sous l'impulsion de la Direction générale de la prévention des risques (DGPR), rattachée au ministère de la Transition écologique et solidaire, et avec l'appui des différents exploitants ferroviaires français, l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) a publié en 2020 un [guide de recommandations pour la réalisation de mesures harmonisées de la qualité de l'air dans les enceintes ferroviaires souterraines](#) (EFS). La RATP suit les recommandations de l'Ineris.

La RATP est également attentive au développement des micro-capteurs et suit cela avec intérêt notamment au sein d'Airparif, avec toujours la préoccupation de la justesse et de l'exploitation de ce type de mesures.

**Service de presse RATP**

[servicedepresse@ratp.fr](mailto:servicedepresse@ratp.fr) - 01 58 78 37 37

 @RATPGroup  RATPofficiel  RATP  RATP

## **Engagé depuis plus de 20 ans pour améliorer la qualité de l'air**

---

La RATP, sous l'impulsion d'Île-de-France Mobilités, mène un plan d'actions ambitieux pour améliorer la qualité de l'air dans ses espaces.

- **Innover pour mieux traiter l'air dans les stations et gares**

La RATP et la Région Île-de-France sont tournées vers l'innovation et l'expérimentation de nouvelles solutions. Depuis octobre 2020, la [RATP expérimente avec Wabtec](#) des solutions de freinage innovantes afin de réduire les émissions de particules à la source. Aussi, en juin 2019, la RATP, en partenariat avec la Région Île-de-France et SUEZ, a inauguré [le dispositif « IP'AIR »](#), une solution innovante de traitement de l'air par ionisation positive, dans la station de métro Alexandre Dumas (Ligne 2). **Les résultats de ces tests ont montré une réduction de 20 à 30% selon la taille des particules avec un rayon d'action des modules de l'ordre d'une dizaine de mètres. Des travaux sont à mener aujourd'hui pour améliorer l'intégration (encombrement, bruit...) de tels dispositifs en souterrain.**

- **Diminuer à la source les émissions de particules**

La RATP s'applique à généraliser sur ses nouveaux trains le freinage électrique, lequel tend à diminuer les émissions de particules à la source. Cela est d'ores et déjà effectif sur les lignes 2, 5 et 9 du métro. A court terme, les lignes 4, 14 et 11 du métro en bénéficieront, suivi de l'ensemble des lignes du métro parisien.

De plus, la RATP a débuté en 2019 le renouvellement de 12 locotracteurs électriques bimode utilisés lors des travaux d'entretien du RER, menés de nuit, permettant de réduire considérablement les émissions de particules fines.

- **Améliorer le renouvellement de l'air**

Un vaste plan d'investissement a été engagé avec Île-de-France Mobilités afin de créer, renforcer ou renouveler les ventilateurs parmi les 340 ventilateurs présents en tunnel (un programme d'investissement sur la période 2016-2020 a été mené pour 49 M€). La RATP améliore ainsi la disponibilité des ventilateurs tout en cherchant à renforcer les capacités intrinsèques de renouvellement d'air permises par chaque ventilateur. Depuis la création du gestionnaire d'infrastructures RATP en 2012, ce seront plus de 85 millions d'euros qui auront été consacrés à investir dans la ventilation du réseau.

### **Contact presse**

**Léa Commeau**

01 58 78 37 37

[servicedepresse@ratp.fr](mailto:servicedepresse@ratp.fr)

**Service de presse RATP**

[servicedepresse@ratp.fr](mailto:servicedepresse@ratp.fr) - 01 58 78 37 37